

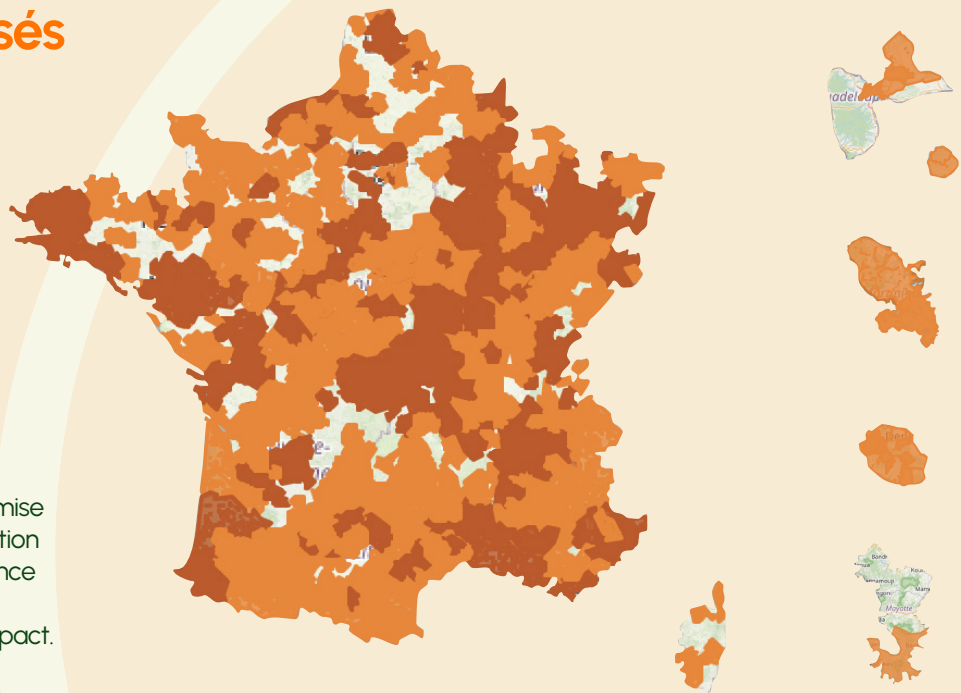
France PAT publie le premier baromètre des Projets alimentaires territoriaux (PAT). Les données sont issues de la plateforme France PAT et des fiches PAT renseignées par les porteurs.

450 PAT labellisés

- Niveau 1
- Niveau 2

Le niveau 1 concerne la phase d'émergence des PAT, pour l'élaboration du diagnostic et du plan d'action et la mise en œuvre de la gouvernance.

Le niveau 2 concerne la phase opérationnelle des PAT, pour la mise en œuvre effective du plan d'action systémique, piloté par une instance de gouvernance établie, avec un suivi et une évaluation de l'impact.



La répartition des PAT sur le territoire



429

PAT hexagonaux



21

PAT ultra-marins



61%

de PAT en milieu rural



30%

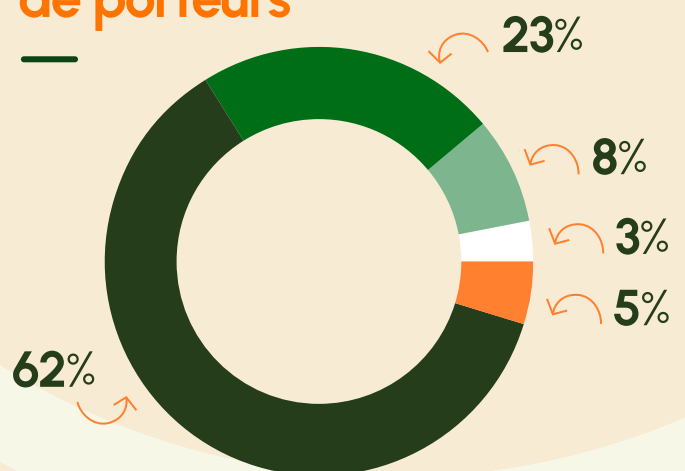
de PAT en milieu urbain



9%

de PAT départementaux

Les types de porteurs



- Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)
- Territoire de projet
- Département
- Commune
- Association, Chambre d'agriculture

Les PAT en quelques chiffres



264 000

nombre d'exploitations

63%

part de superficie agricole utile française couverte par PAT

69%

part de la population nationale résidant dans un territoire couvert par un PAT, soit **46 millions de Français**.



52

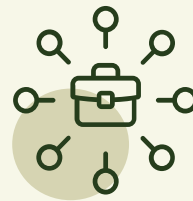
nombre de communes moyen par PAT

43%

superficie agricole utilisée (SAU) moyenne

265

exploitations Bio en moyenne par PAT



1,1

ETP consacré à l'animation du PAT en milieu rural

2,4

ETP consacrés à l'animation du PAT en milieu urbain

Les secteurs d'action des PAT ayant des actions « de référence »

- Développer** une alimentation de qualité et de proximité
- Soutenir** l'installation et la diversification en agriculture
- Lutter** contre le gaspillage alimentaire
- Favoriser** l'accès à une alimentation de qualité pour tous
- Promouvoir** une agriculture de qualité et agroécologique
- Développer** les circuits courts et locaux
- Assurer** des débouchés multiples locaux
- Informé, rayonner et rassembler**
- Co-construire** un projet inclusif et fédérateur
- Maintenir et développer** une agriculture vertueuse et rémunératrice



Le saviez-vous ?

Il y a **5 PAT insulaires** : Bréhat, Belle-Île, Lérins, Oléron et Yeu.

Le PAT le plus petit est à **Bréhat** et concerne 402 habitants.

Le PAT le plus grand est celui de la **métropole d'Aix-Marseille Provence - Pays d'Arles** et concerne 2 082 886 habitants.

Le PAT du Conseil départemental du Gard, créé en 2014, est le **plus ancien**.

Le réseau France PAT est financé par l'Union européenne, le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et l'ADEME. Il est co-piloté par Terres en villes et Chambres d'agriculture France.

une plateforme animée par



financée par

